

Cormenin

Louis-Marie de Lahaye de Cormenin, dit Timon.
1788-1868.

1- La notice auteur en italiques (sauf pour les titres d'œuvres, en caractères standards)

« Muet comme un poisson », écrit Tocqueville à son sujet dans ses *Souvenirs*¹. Écrivain d'une « efficacité malfaisante », commente Thureau-Dangin dans son *Histoire de la monarchie de Juillet*². « Un de ces dieux populaires pour lesquels il n'y a pas de milieu entre le fanatisme et l'incrédulité³ ». La formule de l'éloquence de Cormenin dit Timon tient initialement entre ces deux premiers jugements dépréciatifs en même temps qu'elle est inséparable de son formidable succès médiatique : dès la Restauration, mauvais orateur, toujours mauvais orateur sous la monarchie de Juillet, Cormenin aurait substitué à la pratique effective de la tribune celle d'une éloquence écrite « comme on parle » extrêmement efficace, redoutable, à laquelle, Casimir Périer, à la tête du gouvernement depuis le 13 mars 1831, répond même longuement en tribune le 12 janvier 1832. Pour désactiver la puissance médiatique du pamphlet *Trois philippiques*⁴ qui avait dynamité médiatiquement le projet d'accorder une liste civile de plusieurs millions à la famille régnante : par le juge médiatique et pamphlétaire Timon, le roi des Français, Louis-Philippe, avait été déclaré coupable – entre autres – de vouloir soustraire les demeures, jardins et bois du domaine royal à la jouissance du peuple français.

Souvent comparée défavorablement à celle de Paul-Louis Courier, l'éloquence pamphlétaire de Cormenin hérite en filiation directe de l'extravagance de la parole journalistique et tribunicienne révolutionnaire telle qu'un Mercier a pu la définir. Sa langue est composée de phrases désarticulées, d'énumérations infinies, qui sont elles-mêmes souvent ponctuées de néologismes et de traits cocasses relevant bel et bien de la blague. Le pamphlétaire s'amuse en écrivant, c'est visible, mais il met aussi ses compétences de juriste spécialiste des questions administratives au service de sa protestation, ce qui a fini par créer une écriture inimitable, rythmée par l'apostrophe, en mesure de formuler conjointement un argumentaire serré avec preuves construites – chiffres à l'appui – et un spectacle de la parole qui a donc bel et bien existé aussi, en dépit de son statut d'écrit, par procuration, à la tribune de la Chambre. Cormenin répond en effet en pamphlet à la réponse que lui fait Casimir Périer à la tribune⁵. Manière de nous faire entrevoir que dans un espace public démocratique ou simili-démocratique, écriture et parole s'excluent moins qu'elles ne témoignent de la circulation des argumentaires et des voix : ce qui autorise alors cette circulation est bel et bien alors la réussite de l'éloquence même.

¹ Alexis de TOCQUEVILLE, *Souvenirs* [1850-1851], Paris, Calmann Lévy, 1893, p. 233.

² Paul THUREAU-DANGIN, *Histoire de la monarchie de Juillet* [1884], Paris, Plon, 1888-1892, Tome 2, p. 60.

³ « Un homme de rien » [Louis de LOMENIE], « Cormenin », *Galerie des contemporains illustres par un homme de rien*, Paris, Bureau Central, 1840-1847, tome 2, pp. 1-40, p. 3.

⁴ *Trois Philippiques, ou Lettres de M. de Cormenin sur la liste civile*, Paris, Sétier, 1832.

Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55336357>

⁵ *Réponse de M. de Cormenin, à M. le président du conseil des ministres*, Toulon, Pouriac, 1832.

Cette éloquence pamphlétaire prolifique - Cormenin a écrit plus de 25 pamphlets, sans compter les rééditions - doit donc sa puissance médiatique à la perpétuation possible du discours en écriture, perpétuation qui transforme l'auditoire en « « peuple, « peuple » auquel Cormenin s'est investi de la mission de redonner sa souveraineté spoliée par un personnel politique corrompu et impuissant.

L'antiparlementarisme du pamphlétaire n'a cependant pas empêché que ne se développe aussi chez lui, en frère de son éloquence empoisonnée, un don de l'observation dramatique et sociologique du jeu oratoire de ses camarades de la Chambre de juillet. Le succès du Livre des orateurs tient à la démocratisation d'un regard critique et descriptif qui, sur le modèle de Villemain dans son Cours de Littérature, fait le choix d'ignorer les principes du goût et les préceptes de la rhétorique pour s'épanouir dans la description physiologique d'orateurs, description physiologique qui combine une multiplicité de points d'optique, l'éloquence poétique des Belles-Lettres, l'éloquence dramatique, le modèle athénien et romain, l'enquête, l'esquisse de biographèmes dotés d'un horizon romanesque, l'art du portrait, et le traité politique. Véritable palimpseste, succès européen, le Livre des orateurs est constamment réédité pendant tout le siècle, à cette fin, sans cesse augmenté d'ajouts et de digressions : ces appendices conduisent à faire de lui à la fois un monument de l'éloquence du pays destiné à la postérité nationale et un tombeau pour l'éloquence parlementaire libre expérimentée à l'occasion de trois révolutions, la grande révolution de 1789, la révolution de Juillet et la révolution de 1848. Rien n'échappe à l'observation de Cormenin dont la trajectoire traverse les vicissitudes du siècle presque dans son entier, ni les discours de la Couronne, ni le genre de l'Adresse avec lequel jongle les « Adressiers », ni même l'éloquence des banquets et des toasts ou encore, bien sûr, l'éloquence révolutionnaire. Il réussit même à critiquer l'histoire antique depuis la question de la transcription de la harangue et de l'improvisation dans les temps modernes. Le Livre des orateurs croise ainsi différents types de savoir, érudits et empiriques, les uns et les autres jamais éloignés d'un commentaire discret de l'actualité politique. Aucune forme oratoire n'est ainsi jamais décrite sans faire l'objet d'une satire, prémisses d'une critique du fonctionnement social qui prend toujours pour cible l'élite et qui qui fait de lui - le socialisme en moins - un proche par l'écriture du Karl Marx journaliste et polémiste, son contemporain.

Mais la liste des faits d'armes et d'écritures de Cormenin - entièrement oubliés aujourd'hui - ne s'interrompt pas là. Outre l'invention du portrait oratoire moderne, la théorisation de l'éloquence parlementaire, l'écriture pamphlétaire et militante de la démocratie, Cormenin a aussi présidé la commission chargée de rédiger les articles de la Constitution de la II^e République. Or, il se trouve qu'il n'a pas seulement administré cette commission mais qu'il a aussi donné une inflexion majeure à l'interprétation de ce que devait être à ses yeux le suffrage universel en veillant à la formulation et à l'équilibre rédactionnel de ses articles fondateurs : Cormenin a ainsi consacré le suffrage universel masculin inclusif des militaires et des domestiques, ce qui n'allait pas de soi. Il était aussi favorable à non-rééligibilité du président en exercice, à un mandat présidentiel de 3 années seulement, contre le cumul des charges, bien sûr, et contre aussi la rééligibilité à l'infini des représentants Députés, enfin, chose rare, il n'était absolument pas hostile au vote des femmes. Tocqueville l'accuse alors de veiller davantage à l'aspect formel de l'écriture des articles et de prendre en otage la commission en lui présentant des articles déjà rédigés. A nous d'entendre que Tocqueville suggère aussi implicitement que la bonne écriture juridictionnelle peut aussi faire preuve d'éloquence auprès d'un personnel politique indécis majoritairement composé de Républicains du lendemain... Cormenin a fini par trahir la commission en publiant en août 1848 un pamphlet qui révélait les dissensions internes qui la traversaient, si bien que la commission entière le démissionne : Petit Pamphlet sur le projet de constitution⁶.

⁶ Petit Pamphlet sur le projet de constitution. Suivi du texte exact et corrigé du projet de constitution. Août 1848, Paris, Pagnerre, 1848.

Funestement, en décembre 1851, avec le Coup d'État, Cormenin s'est souvenu de son ardent amour de jeunesse pour Bonaparte, lui qui avait été nommé auditeur très jeune au Conseil impérial et qui gardait un souvenir ému de l'éloquence administrative et militaire de Napoléon, admiration dont le compte-rendu réflexif est aussi publié dans le Livre des orateurs, décidément à élever au rang d'histoire politique et éloquente du siècle. Et c'est ainsi que d'apôtre du suffrage universel et de la souveraineté du peuple dressé avec une éloquence vindicative contre une chambre corrompue, Cormenin a fini par applaudir des deux mains le plébiscite qui confortait le Coup d'État. Logique, dans cette perspective, qu'il ait fini même par prononcer l'oraison funèbre de toute éloquence libre et démocratique en épilogue du Livre des orateurs, non du fait de son adhésion au despotisme mais du fait des immenses défauts qu'il impute à l'éloquence politique elle-même ! Défendre la souveraineté du peuple à tous prix conduit étrangement alors à faire s'épanouir chez lui la veine satirique et pamphlétaire avec tant d'abondance qu'elle finisse par justifier qu'on enterre les institutions démocratiques et républicaines, celles-là mêmes qui incarnaient, justement, constitutionnellement, cette souveraineté ! Ultime leçon donnée au XX^e siècle qui allait venir par le revirement en faveur du despotisme qui a été opéré par le vieux pamphlétaire : pour être démocratique, la souveraineté du peuple ne doit jamais être seulement réduite à une éloquence quelconque, justement pour ne pas risquer d'être confisquée par un despote quelconque, et justement donc pour qu'elle ne laisse pas le flanc à une interprétation à visée manipulatrice. L'enjeu démocratique en matière d'éloquence se situe bien là : dans la nécessaire codification institutionnelle - ou pan-institutionnelle - des prises de paroles. Ces dernières ne sont donc jamais en soi démocratiques que dans la mesure où l'exercice du pouvoir qui s'établit à travers elles s'incarne dans un dispositif constitutionnel, ou s'oppose explicitement à lui en le discutant ; et, alors, en ce dernier cas, vise à en élargir le spectre représentatif dans une commune observance des normes qui sont à l'origine de son établissement.

2- Le titre du premier extrait en gras

Texte 1⁷

**Le pamphlet en résistance : naissance d'une éloquence d'opposition moderne.
1832**

3- Le chapeau de l'extrait en italiques (sauf titres éventuels d'œuvres)

Cormenin s'était révélé au public en pourfendant le cumul des mandats assez faiblement en tribune [14 avril 1829] et en signant deux ans plus tard l'adresse des 221, motion de défiance contre le ministère Polignac qui fit grand bruit. Élu député de la Chambre en juillet 1831 après la révolution, ses nombreux pamphlets furent par la suite presque tous écrits au nom de la « souveraineté du peuple ». Ils ciblent dans leur globalité les dévoiements anti-démocratiques de la révolution de Juillet, entre autres, toujours, le cumul des mandats administratifs, législatifs, militaires, scientifiques, la constitution d'une liste civile [les émoluments destinés à la famille régnante], les lois de censure contre la presse, les répressions violentes des insurrections sociales, le népotisme des Députés épiciers qui gouvernent seulement par calcul et intérêt, etc. Ces pamphlets furent « une des plaies d'Égypte des tristes Pharaons de la monarchie de Juillet », selon

⁷ Louis-Marie de LAHAYE de CORMENIN, *Lettre sur la session de 1831*, Grenoble, 1832, pp. 20-22. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5400790s/f2.item>

Barbey d'Aurevilly. Ces écrits féroces font preuve d'une efficacité d'action politique remarquable au moyen d'une violence réquisitoriale non dénuée d'humour et d'extravagance qui les font néanmoins être discutés avec le plus grand sérieux, à la tribune de la Chambre même et dans tous les journaux. Les pamphlets de Cormenin dit Timon ont été parallèlement de grands succès de librairie. Ce genre du « pamphlet de Juillet » doit autant au timbre satirique qui règne dans la presse politique postrévolutionnaire depuis 1815 qu'à la transformation de la langue publique (syntaxe, lexique, rythme, oralité) qui remonte à la révolution de la parole que fut aussi « grande révolution » de 1789 : double héritage qui fonde une modernité de l'éloquence écrite dans toute presse d'opposition et de combat au moins jusqu'après la II^e guerre mondiale.

4- Le premier extrait en caractères standards

Eh bien! puisqu'ils se vantent de leurs œuvres, les voici :

Le principe de la souveraineté du peuple foulé aux pieds ; les conséquences de la révolution de juillet reniées, honnies, persifflées; les chouans ménagés, et les patriotes fonctionnaires, destitués ; les patriotes députés calomniés; les patriotes gardes nationaux, désarmés; les patriotes journalistes, jetés dans les cachots, et les patriotes simples citoyens , notés à l'encre rouge sur les carnets de la police; les émeutes étouffées là pour renaître ici sous mille prétextes et sous mille formes; la vie des hommes au bout de l'épée d'un sergent; les places publiques abreuvées, sans sommation préalable, par le meurtre des citoyens; des conspirations ourdies par les embrigadeurs et grossies par les réquisitoires, qui tombent sous les verdicts du jury, au bruit des sifflets; la presse, flagellée comme une prostituée et traînée par les cheveux, dans les prisons du juste-milieu ; les renégats du libéralisme s'installant triomphalement dans les chaises curules des députés, dans les préfectures, au conseil d'État, dans les tribunaux et dans l'armée; les gardes nationales de Perpignan, de Lyon, de Grenoble, de Carcassonne, licenciées, les municipalités libérales dissoutes: les guerriers de l'ordre légal, rémunérés, décorés, applaudis, caressés, pour de funèbres exploits; le Midi aux prises avec les verdetts et l'Ouest avec les Chouans; la liberté fustigée à coups de lanière, comme ces esclaves rebelles, que les romains envoyaient tourner la meule et broyer le pain de la misère et du désespoir ; des populations administratives brutalement mises hors de la loi; les fonds secrets de la police employés à couvrir nos rues et nos places de sbires et d'espions, comme si nous vivions dans les angoisses d'une conspiration permanente; les héroïques Polonais parqués à l'instar des prisonniers de guerre; l'instruction primaire négligée; les entreprises de chemins et de canaux arrêtées dans leur marche et serrées au cou par l'étranglement des formalités; les dévouements ministériels achetés par quelque méchant bout de ruban rouge; tous les emplois, honneurs, salaires et dignités, exclusivement prodigués aux séides du ministère, les commissions, même gratuites, composées d'hommes de coterie ; une aristocratie d'agiot, substituée à l'aristocratie de cour, gorgée d'or, pleine de mépris pour le peuple; et tremblant de tous ses membres sous les ailes reployées de la peur; le commerce anéanti, l'agriculture ruinée et la bourse florissante; les propriétaires appauvris et les fonctionnaires dans l'abondance; une population hâve, flétrie, déguenillée, épuisée de faim et de misère, et tombant par monceaux sous le souffle pestilentiel et glacé du choléra ; le passé presque regretté et l'avenir chargé de tempêtes; l'enthousiasme éteint et le patriotisme dérouté ou perverti; la torpeur de l'égoïsme s'infiltrant par degrés, comme le froid du poison, du cœur aux extrémités de l'empire; une camarilla sourde, haineuse et grossière, tendant les fils de sa contre-police dans l'ombre; rien de généreux, rien de grand rien d'organisé, rien de complet; rien pour la gloire, rien pour la liberté, rien pour le peuple, rien de national, rien de français, point de génie dans les conseils, point d'unité dans l'exécution; la France, passée de l'état inflammatoire, au marasme de la chronicité; un roi irresponsable qui préside ; un ministre responsable qui ne gouverne pas ; des chambres sans conscience du présent et sans intelligence de l'avenir, qui, sur la fin, tissaient des

lois comme d'autres machines tissent des bas ou des jupons, des plaies envenimées qui rongent le cœur de l'état, et sous des chairs morbides, une société qui suppure, et qui se fond.

Voilà le Juste-Milieu, ses œuvres !

Quoi ! serait-il vrai que nous dussions périr ? Quoi ! serions-nous éternellement condamnés à passer tour à tour sous les fourches des cosaques ou des doctrinaires ? Non ! Esprit de liberté qui animas nos ancêtres, marche lorsque notre voix t'aura fait sortir du tombeau. Fortune de la France, sauve-nous !

Texte 2⁸

L'éloquence « monstre » du pamphlet. 1836

La poétique « monstre » du pamphlet décrite au cours de ce tableau didactique est ici élevée au rang de « manifeste » par un polémiste à succès qui s'efforce de répondre aux arguments qui forment le lieu commun de la critique anti-pamphlétaire au cours de la double décennie 1830-1850. Ce manifeste, écrit donc en défense, tient en l'exposition d'une généalogie illustre autant qu'à un embrigadement éthique du genre dans les rangs de l'opposition militante pour un renouvellement démocratique des institutions de juillet. Les coordonnées énonciatives, éloquentes, politiques du pamphlet, habilement, établissent une double typologie « pamphlet-discours parlementaire » et « journal-livre », c'est-à-dire qu'elles intériorisent pareillement la révolution du livre et la révolution de la presse pour établir les lettres de noblesse d'un archi-genre satirique qui transcende toutes les typologies. Nécessité est établie néanmoins, aussi, de différencier le pamphlet du « libelle » et de sa réputation sulfureuse d'écrit calomnieux. A maints égards, ce texte étonnant négocie pour des temps démocratiques, républicains, postrévolutionnaires, l'héritage de l'esprit critique propre aux Lumières.

Écrire ou parler, ce n'est qu'une différente forme de l'éloquence.

Discours ou écrits politiques, autres moyens, même but.

Laissez-moi, cher lecteur, me jouer ici un moment dans les caprices de ma fantaisie et prodiguer mes couleurs : je vais peindre le pamphlet.

Qu'est-ce donc que le pamphlet ? Le pamphlet est le bon compagnon du livre et du journal, lorsque

tous deux s'en vont en guerre. Le pamphlet, c'est l'art d'animer la pensée, de la refléter dans des prismes colorés, de la vêtir de force, de l'armer de traits et de feux, et de la lancer dans le combat.

Ne confondons pas cependant le pamphlet avec le libelle.

Le libelle attaque les personnes, les mord, les déchire et les égorge.

Le pamphlet n'atteint dans l'homme public que sa vie publique. Il n'a pas d'yeux, il n'a pas d'oreilles pour les bruits qui sortent de la vie privée.

Le libelle ne s'attache qu'à l'homme ; le pamphlet ne s'attache qu'à l'abus.

Le libelle n'a pour objet que la satisfaction de sa haine ; le pamphlet n'a pour objet que le triomphe de la vérité.

Je ne dis pas que le libelle, aiguisé par une colère vertueuse contre des méchants et des infâmes, n'ait pas eu, dans quelques cas rares, son besoin et son effet. Mais j'ai toujours résisté,

⁸ Louis-Marie de LAHAYE de CORMENIN, *Livre des orateurs* [1828-1868], Paris, 1869, tome 1, Livre II, ch.2 pp. 91-94. Première édition : 1836. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3041604q/f6.item>

quel que fut l'emportement de mon agression ou de ma défense, à me servir de cette arme-là. Et si par malheur, si contre mon devoir, il m'est jamais arrivé de blesser l'un de mes adversaires dans sa personne morale et privée, je n'hésite pas à lui en demander publiquement pardon. Tout ce qui honore la vertu, tout ce qui flétrit le crime, tout ce qui punit les tyrans, tout ce qui chante la gloire, la patrie et la liberté, tout cela est pamphlet.

Tacite n'a-t-il pas buriné le pamphlet historique, lorsqu'il peignait, avec sa touche mâle, les sombres figures de Tibère, de Caligula et de Néron? Archiloque, Horace, Perse, Juvénal, Boileau, Swift, Gilbert, n'ont-ils pas armé d'un vers sanglant le pamphlet satirique? Bossuet, Bourdaloue, Massillon, n'ont-ils pas fait le pamphlet sacré, lorsque, du haut de la chaire, ils tonnaient contre les vices des grands? Quand Fénelon, dans son Télémaque, agitait les terreurs nocturnes du tyran de Sidon, n'était-il pas un pamphlétaire? Quand le tendre Racine plaidait la cause des prolétaires accablés par l'impôt, et que Louis XIV disait : « De quoi se mêle ce poète? » Racine n'était-il pas un pamphlétaire? Quand Socrate but la ciguë pour avoir flétri les dieux de l'Olympe, n'était-il pas non plus un sublime pamphlétaire? A les bien comprendre, Démosthène et Cicéron ont été non moins pamphlétares qu'orateurs. Les Orlysiennes, les Verrines, les Catilinaires, écrites et divulguées dans l'empire grec et romain, ont eu plus de retentissement que les allocutions de ces orateurs, perdues dans le cirque étroit de l'Agora ou du Forum. Mirabeau n'a pas été moins éloquent dans son pamphlet contre la noblesse de Provence que sur les bancs de l'Assemblée constituante. Aristophane, Lucien, Théophraste, Abélard, Pascal, Molière, la Bruyère, B. Constant, R. Collard, Voltaire, Beaumarchais, Sieyès, Franklin, ces admirables pamphlétares de la religion, de la philosophie, de la morale, de la littérature et de la politique, ont plus fait pour la gloire et le bonheur de l'humanité que tous les paraphraseurs de tribune. Pour moi, je ne me suis jamais, je l'avoue, senti à ma place et à l'aise que dans le pamphlet. Pourtant, cent fois on est venu me dire : Vous écrivez donc vos pamphlets dans l'intérêt d'un parti? Non. D'une coterie? Non. D'un prétendant? Non. Vous avez donc à venger, à satisfaire quelque ressentiment? Non. vous voulez donc qu'on vous donne un grand emploi? Non. De l'argent? Non. Des honneurs? Non. La pairie? Non. Quoi! rien? Non, rien. Eh bien, tenez-vous alors pour averti que, si vous vous entêtez à dire la vérité à tout le monde, vous aurez contre vous tout le monde, et d'abord la Cour. Que m'importe? Le Parlement. Que m'importe? La Presse. Que m'importe? L'Académie. Que m'importe? Vos envieux. Que m'importe? Et jusqu'à ceux qui vous aimaient. Que m'importe? On ne fera grâce ni à votre style. Que m'importe? Ni à votre logique. Que m'importe? Ni à vos œuvres. Que m'importe? Ni à vos services. Que m'importe? Ni à votre personne. Que m'importe? Ni à vos intentions. Que m'importe? Ni à votre renommée. Que m'importe? Et vous resterez seul, tout seul. Que m'importe? —Mais non, je vous arrête ici, et vous vous trompez. Je ne resterai pas seul tant que j'aurai pour moi l'appui des honnêtes gens, tant qu'ils continueront à entendre comme ils l'entendent le pamphlet que je continuerai à écrire comme je l'écris. Le libelle en prose ne s'adresse qu'aux ennemis personnels de l'homme diffamé ; la satire en vers ne s'adresse qu'aux beaux esprits ; l'orateur ne s'adresse qu'aux gens toujours peu nombreux qui l'écoutent ; le publiciste ne s'adresse qu'aux hommes d'État ; le journaliste politique ne s'adresse qu'à ses abonnés ; le pamphlétaire s'adresse à tout le monde. Il n'y a pas de sujet qui lui échappe, ni de cœur qui ne batte à son unisson, ni de voix qui ne lui fasse écho.

Continuons :

Le Discours parlementaire se prononce devant une audience mêlée d'aristocratie et de populaire. Là, l'aristocratie, en costume d'ambassadeur, en toilette de marquise, en lorgnette et en gants jaunes, s'étale complaisamment dans les loges d'avant-scène. Le populaire oisif, qui, depuis le matin, secoue, en plein air, la pluie et les frimas à l'abord des vestibules du Palais-Bourbon, s'introduit, se pousse, se coudoie, s'entasse, se foule et se penche du haut des combles. Mais la salle est étroite à le contenir.

Le Pamphlet, au contraire, a pour auditoire tout un peuple, un peuple immense de travailleurs intellectuels, artistiques et manuels.

Où le livre ne pénètre pas, le journal arrive. Où le journal n'arrive pas, le Pamphlet circule. Il court, il monte l'escalier du grand salon. Il grimpe sous les tuiles par l'échelle de la mansarde. Il entre, sans se heurter, sous la basse porte des chaumières et des huttes en fumées. Échoppes, ateliers, tapis verts, âtres, guéridons, escabeaux. il est partout. Soldats, bourgeois, riches, pauvres, maîtres, artisans, lettrés, illettrés, vieux, jeunes, hommes et femmes de toute opinion et de tout état, se le passent de main en main et le dévorent. En moins d'une semaine, feuilleté, déchiré, noirci, taché, brisé, usé sous le pouce, il a fait, comme un bon ouvrier, son tour de France. Il n'est besoin, pour endosser l'armure du pamphlétaire, d'être fils de famille et majeur, de sabler le champagne et de dîner chez Véfour ; d'exhiber son diplôme de bachelier ès sciences ou de docteur en droit ; d'avoir travaillé dans le parquet de monsieur le procureur du roi ; d'étaler pignon sur rue ; de payer la foncière ou la mobilière, le droit fixe ou proportionnel, cent écus d'impôt, ni même un écu, ni même cinq centimes. Il suffit de posséder une plume de fer un peu effilée par le bout, dix francs pour acheter une rame de papier et trente francs pour solder une feuille de composition. Pourquoi donc ne se lance-t-on pas dans cette voie qui mène si vite, non pas à la fortune, mais à la célébrité ? Ce n'est pas à moi, lecteur, vous en tendez bien, à vous dire ce pourquoi-là ; j'aime mieux vous laisser le plaisir de le deviner, et en dix ou en cent, je vous le donne !

On a demandé à quoi tenait l'universalité de la langue française ?

Elle tient à sa lucidité. Il n'y a rien de plus universel que la lumière.

Le Pamphlet est par-dessus tout français, chez les Modernes ; il était par-dessus tout athénien, chez les Grecs.

Le Pamphlet doit être riche de couleurs, simple d'allure, étincelant de clarté, exact de calcul, hardi de raisonnement, varié de ton, s'il veut plaire, et il veut plaire puisqu'il est Français. Il parle à chacun son langage, parce qu'il a plusieurs langages. Avec le logicien, il argumente ; avec le mathématicien, il chiffre ; avec le publiciste, il enseigne ; avec le poète, il chante ; avec le peuple, il cause.

Texte 3

Aube et crépuscule de l'éloquence parlementaire.

1830-1851.

Entre ces deux extraits, un Coup d'État, celui du II^e Décembre 1851, qui rendit caduque la pratique sociologique et poétique du portrait oratoire à l'origine de la fortune pendant tout le siècle du Livre des orateurs de Cormenin, dit Timon, puisque le II^e Empire, à l'exception de la forme plébiscite, enterre le principe d'une vie démocratique et de sa cheville ouvrière qu'est la pratique d'une éloquence politique libre. Le second extrait, épilogue du Livre des Orateurs, anéantit de surcroît toute croyance en l'action politique de toute tribune et de toute éloquence qu'elle soit formalisée et ritualisée au sein d'une institution parlementaire ou non. Sous la monarchie de Juillet, aux côtés de Lamartine, l'orateur légitimiste Berryer, avocat de profession, qui défendit entre autres, Lamennais, Chateaubriand et Montalembert, avait pourtant été aux yeux de Cormenin le grand champion de cette nouvelle et moderne institution de la parole publique qu'est la Chambre parlementaire. Aux yeux du vieux Cormenin né en 1788, demeure cependant, qui survit au despotisme, au moins comme souvenir, dotée d'une puissance irréfutable - qui n'empêche nullement la satire ! - l'éloquence insurrectionnelle d'un « petit rouge » - Blanqui ? Barbès ? Huber ? - un certain jour de 1848, qui mit en déroute l'assemblée tout entière.

[Portrait de Berryer]⁹

Oui, depuis Mirabeau, personne n'a égalé Berryer: ni le général Foy (qui récitait plutôt qu'il n'improvisait, et qui ne réunissait pas la dialectique serrée des affaires), la puissance d'organe et à la vaste éloquence de Berryer; ni Lainé, qui n'avait qu'un son harmonieux et pathétique ; ni de Serre, qui, lourd et embarrassé dans ses exordes, ne laissait échapper que par intervalles le cri de sa passion oratoire ;ni Casimir Périer, dont la véhémence ne se déployait que dans l'apostrophe; ni Benjamin Constant, dont le talent avait plus de souplesse et d'art (pie de mouvement et d'énergie; ni Dupin qui n'a point l'élocution et la sensibilité ; ni Guizot à qui manquent l'ampleur des formes, la passion du geste et le don merveilleux de l'électricité vocale ; ni Lamartine qui a plus d'éclat que de chaleur et plus de coloris que de logique; ni Manuel, enfin, qui était doué d'un jugement sur et courageux, mais qui, plus dialecticien qu'orateur, n'arrachait pas, comme Berryer, des frémissements involontaires à son auditoire ravi et transporté.

La nature avait traité Berryer en favori. Sa stature n'était pas élevée, mais sa belle et expressive figure peignait et reflétait toutes les émotions de son âme. Il vous fascinait de son regard fendu et velouté, de son geste singulièrement beau comme sa parole. Il était éloquent dans toute sa personne.

Berryer dominait l'Assemblée de sa tête haute. Il la portait en arrière comme Mirabeau, ce qui la dilatait et l'épanouissait. Il s'établissait à la tribune et il s'en emparait comme s'il en eut été le maître, j'allais dire le despote. Sa poitrine se gonflait, son buste s'étalait, sa taille s'allongeait et l'on eût dit un géant. Son front rugueux s'échauffait, et quand sa tête bouillait, chose étrange ! ses pores transsudaient du sang.

Mais ce qu'il avait d'incomparable, ce qu'il avait par-dessus tous les autres orateurs de la Chambre, c'était le son de la voix, la première des beautés pour les acteurs et pour les orateurs. Les hommes rassemblés sont extrêmement sensibles aux qualités physiques de l'orateur et du comédien. Talma et mademoiselle Mars n'ont dû leur renommée qu'au charme de leur voix. Donnez à mademoiselle Mars, donnez à Talma une voix commune, quels que fussent la profondeur de leur jeu et le sentiment exquis de leur art, mademoiselle Mars et

Talma eussent vécu ignorés. C'est par l'organe, souvent plus que par les raisonnements, qu'on agit sur une Assemblée. Tel ministre, si vide d'idées qu'il fût, si faible de dialectique, ébranlait les centres par les accords de sa voix vibrante et pathétique, et nous ne croyons pas qu'il soit descendu une seule fois de la tribune sans exciter les plus vifs applaudissements. Mais Berryer ne doit pas seulement sa prééminence au hasard de ses qualités extérieures, il est maître aussi dans l'art oratoire. La plupart des autres parleurs s'abandonnent à la verve de leurs inspirations, et ils rencontrent dans le désordre de leurs excursions de beaux mouvements, mais ils manquent de méthode. On ne sait pas toujours bien, et ils ne le savent pas eux-mêmes, d'où ils partent et où ils veulent arriver. Ils se reposent en route et font halte pour reconnaître leur chemin. Ce qui rendait Berryer supérieur à eux, c'est que, dès le seuil de son discours, il voyait, comme d'un point élevé, le but où il tendait. Il n'attaquait pas brusquement son adversaire; il commençait par tracer autour de lui plusieurs lignes de circonvallation ; il le trompait par des marches savantes ; il s'en rapprochait peu à peu, il le débusquait de poste en poste, il le suivait, il l'enveloppait, il le pressait, il l'étreignait dans les nœuds redoublés de son discours. Cette méthode est celle des larges esprits, et elle fatiguerait bientôt un auditoire aussi inattentif qu'une Chambre française, si Berryer n'eût pas soutenu sa préoccupation légère par la puissance de sa voix, l'animation de son geste et la noblesse élégante de sa diction.

⁹ « Portraits », [1836], *Ibid.*, tome 2, pp. 95-97. Disponible sur : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb302706940>

D'ailleurs, après s'être laissé entraîner à la suite de l'orateur, et au moment où l'on se croyait dévié de sa route et comme égaré, on se sentait ramené au but par un détour ingénieux. Mirabeau ne grandissait que sous la contradiction et l'obstacle. Il lui fallait des indisciplines et des rébellions à gouverner. C'était un lutteur, un homme de guerre. Il n'était jamais plus beau que dans le feu de la bataille.

Mirabeau était assiégé de murmures au point d'en être interrompu. Au contraire, Berryer parlait au milieu d'un silence attentif, dans un sénat respectueux. On l'écoutait et on eût dit que son auditoire répétait tout bas en chœur les notes qui s'échappaient de ce bel et mélodieux instrument.

Il subjuguait l'Assemblée, il se la soumettait, comme le magnétisé qu'on fait, à volonté, parler, se taire, marcher, s'arrêter, poursuivre, dormir; mais aussi dès que le magnétisé se réveille, le charme est rompu. De même, lorsque l'Assemblée s'ébranlait et descendait de ses gradins pour aller voter, l'intérêt matériel, les principes ou les passions reprenant le dessus, elle scrutait contre le plus grand de nos orateurs, non plus que si elle venait d'ouïr le patois inintelligible d'un compatriote de monsieur de Pourceaugnac.

Berryer impuissant, délaissé dans la sphère légitimiste de ses principes, savait très-bien, d'ailleurs, qu'il ne pourrait faire apparaître le plus petit bout de son drapeau blanc sans que l'orage universel qui se fût élevé et qui eût soufflé avec violence ne l'eût condamné à le replier bien vite. Ce n'est pas qu'il se mît à la traînée des libéraux et qu'il s'accrochât aux pans de leur habit; mais il se plaçait librement, fièrement sur le terrain de l'Opposition, et il se servait des armes mêmes de cette Opposition qu'il maniait d'une façon admirable.

Il questionnait, il interpellait, il étourdissait son adversaire, afin qu'il se découvrit à l'improviste, et qu'il le perçât sur-le-champ au défaut de la cuirasse. Il ébranlait sur sa base un fait, un document, mais il avait soin de ne pas le renverser entièrement, et il lui suffisait qu'il se soufint, tout disjoint qu'il était. Les doutes qu'il exprimait valaient pour autant d'affirmations, de lui à ses auditeurs; mais, des ministres à lui, ils ne valaient que comme des doutes, et il ôtait ainsi, d'avance, une partie de ses avantages à leur réponse. Si quelque croupier des fonds secrets de police, si quelque familier des cuisines du château, se sentait piqué au vif, il pouvait bien laisser échapper de son œsophage un gémissement caverneux et sourd.

[Épilogue]¹⁰

Je viens de prononcer l'oraison funèbre de mes derniers orateurs. J'ai parlé de leurs gestes et de leur éloquence, sans parler de leurs vertus, que Dieu seul connaît. Après leur avoir dit le suprême adieu, il ne me reste plus qu'à inscrire sur leur épitaphe : « Ci gît pour jamais ! » En dirai-je autant du gouvernement parlementaire? Il me semble qu'il y a indivisibilité entre les espèces.

[...]

Il ne faut pas s'exagérer, chez nous du moins, la portée et les effets de l'éloquence. L'éloquence n'aurait pu empêcher la monarchie des huit siècles de s'écrouler, lorsque Mirabeau, s'étant levé du milieu des siens, lança au marquis de Brézé cette foudroyante apostrophe : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes ! »

L'éloquence n'a pu retenir, hélas! le couperet qui abattit la tête de Louis XVI.

L'éloquence n'a pu sauver le sombre Robespierre.

L'éloquence n'a pu suspendre la chute de Napoléon ni la fuite de Charles X.

¹⁰ « Épilogue » [1863], *ibid.*, tome 2, pp. 319-332, pp. 330-332. Disponible sur :

L'éloquence n'a pas mis de bride aux chevaux du fiacre qui emportaient Louis-Philippe encotonné dans son bonnet.

L'éloquence n'a pas arrêté le petit rouge devant qui se turent et se dispersèrent les majestueux représentants du peuple dont j'étais : *quorum pars*.

L'éloquence parlant à la fenêtre de la mairie du X^e arrondissement par la bouche du plus célèbre de nos orateurs, n'a trouvé que des gens qui passaient froidement leur chemin sans la regarder.

Jamais un émeutier n'a fait attention à un orateur. Dans les révolutions, les situations sont plus fortes que les hommes, lorsque l'orage engloutit le navire, le pilote et les matelots. Il n'y a que le peuple de l'antiquité, si passionné, si sensible, qui cédât aux mouvements de l'éloquence. Encore fallait-il qu'Antoine découvrit à leur vue le corps sanglant de César, pour que les Romains courussent aux armes; or, on n'a pas toujours, pour produire de tels effets, des cadavres de héros à sa disposition.

Les orateurs ne peuvent rien sur des députés blasés. Les plus beaux discours n'ont jamais enlevé un demi-vote. Il faut faire peur à un pareil auditoire si vous le voulez pousser dans votre sens ; or, pour faire peur à quelqu'un, vous n'avez pas besoin de tant de phrases. L'éloquence n'est qu'un jeu, un son, une image; elle n'est bonne que pour occuper et divertir une Assemblée de bourgeois lettrés et moqueurs.

Lorsque le petit rouge — je suis forcé d'en revenir souvent à lui —aux cheveux hérissés, à la langue vibrante, cria dans la séance du 15 mai 1848 aux représentants : *L'Assemblée est dissoute, Commis du peuple, retirez-vous !* Les commis du peuple, stupéfaits de ce beau mouvement d'éloquence, décampèrent plus vite qu'ils n'étaient venus. En vingt ans, que je passai là, je ne vis de pareil effet oratoire.

Mais je n'ai jamais ouï qu'à la suite d'une oraison de Berryer, de Lamartine, de Thiers, de Guizot, de de Serre, de Foy, de Casimir Périer, un député d'opinion contraire ait dit : *Voilà qui est concluant, je me rends*.

Je dirai même que plus l'orateur était éloquent, plus on s'en défiait, et plus on criait bravo, plus on votait dans l'autre sens. On se serait plutôt rendu à quelque bonne raison d'un sot, si les sots en pouvaient donner !

J'insiste donc sur mon vieux conseil : Si vous voulez leur plaire et les divertir, jouez-leur un petit air de flûte, c'est-à-dire soyez éloquent ! mais si vous voulez gagner sérieusement votre partie, faites-leur bien peur, faites-leur bien peur !

Je finis :

Les parlementeries entretenaient l'animation des salons, l'ambition des hommes d'État, et la polémique des journaux. Tous les avocats de province aspiraient à monter sur la scène du Palais-Bourbon, et rêvaient les honneurs de la simarre. On n'a fait souvent non plus qu'un saut des bureaux d'un journal au ministère.

Je ne disconviens pas que ces carrières ne soient fermées. Se rouvriront-elles? Les Chambres étaient ou corrompues ou factieuses. C'était un système prôné par d'honnêtes ministériels, qu'une parlementerie ne pouvait aller sans la corruption de ses membres et de ses électeurs. C'était un système affiché par l'Opposition montagnarde, dynastique ou fusionniste, qu'il fallait aller jusqu'au bout de son idée, dût la révolte en sortir et le monarque ou le président y succomber !

Je suis porté à induire, de ce que l'homme français est changeant et peu inventif, que nous recommencerons un jour, nous ou nos enfants, à tourner, comme des toupies, dans le cercle parlementaire.

J'invite alors ceux à qui prendrait cette lugubre fantaisie, non-seulement à laisser repousser les excroissances foliacées de l'initiative, de l'interpellation et de l'amendement, mais encore à donner un relief plus admiratif au jeu si savant et si difficile de l'interruption et de l'interjection.

On sait que, dans mes opinions radicales, c'est-à-dire qui vont à la racine des choses, je réduirais le Corps législatif aux dernières limites de la première douzaine des nombres du

système décimal; je lui donnerais des vacances aussi longues que l'écolier le plus flâneur en puisse souhaiter, c'est-à-dire qu'elles dureraient à peu près toute l'année, et, de plus, je prierais nos plus illustres orateurs de vouloir bien prendre sur eux-mêmes d'être si raisonnables et si ennuyeux, qu'on ne verrait plus paraître une seule dame soyeuse et gantée aux premières banquettes des tribunes publiques, et que chacun de nos législateurs aurait le plaisir de se divertir entre soi, c'est-à-dire de pouvoir dormir aussi à son aise, sur son siège, que s'il était assis chez lui, dans un bon fauteuil, au coin de son feu. Moyennant ces précautions oratoires, le gouvernement parlementaire pourrait recommencer quelques années d'existence, pour mourir de nouveau, comme tout renaît et comme tout meurt.

6- En gras: "bibliographie" + liste des titres en dessous, en caractères standards.

Bibliographie

Paul BASTID, *Cormenin, précurseur et constituant de 1848 : un juriste pamphlétaire*, Paris, Hachette, 1948.

Jean-Jacques COLTICE, *Cormenin, apôtre du suffrage universel : 1848, la République en marche vers la démocratie*, Paris, L'Harmattan, 2011.

Alain GARRIGOU, « Le brouillon du suffrage universel. Archéologie du décret du 5 mars 1848 », *Genèses*, 6, 1991. Femmes, genre, histoire, sous la direction de Susanna MAGRI et Eleni VARIKAS. pp. 161-178.